

Les décisions

- Projet d'établissement 1998-2001
- Renouvellement des habilitations et demandes de nouvelles habilitations
- Evolution des statuts : nouvel article 10 ; création d'un nouveau département EIGIP et d'un Institut article 33 IAE (décision soumise à l'approbation du Ministère) ; modifications des statuts de la FSMS
- Budget 1998 - DBM - Subventions de l'université et des instituts
- Direction de l'AIP
- Conventions avec l'ENSAM et le Cabinet Innovation 128
- Motion sur le projet Transvilles

Informations

*** Renouvellement des 3 conseils de l'université :**

Les élections doivent avoir lieu au plus tard 4 années après la date du procès verbal (des résultats) établi par la commission de contrôle, soit avant le 31 mars 1998. Les dates proposées sont les 17 et 18 mars pour les personnels ; les 24 et 25 mars pour les étudiants.

Le lancement des procédures se fera à compter du 30 janvier 1998.

JC. Angué signale que ce conseil, dans sa composition actuelle tient sans doute sa dernière séance ; il rend hommage à J M. Delquignies, l'un des représentants de la CCI de Valenciennes, qui est conseiller à l'université depuis 30 ans.

*** Effectif étudiants :**

11.542 inscrits au 15 décembre 1997, soit une baisse de 4,14% malgré la création de plusieurs formations (12.040 l'an dernier). Le flux d'entrée (primo entrants) est également en diminution : - 4,4%.

*** Postes :**

Selon les dernières informations - officielles - l'UVHC obtiendrait 16 postes IATOSS (dont 3 pour la B.U.), et 27 postes d'enseignants (avec l'IUT et l'ENSI). Par ailleurs, l'université a demandé une douzaine de postes d'enseignants au titre des appels d'offres (recherche, formation continue, NTIC).

Election d'une personnalité extérieure

Pour remplacer René Carpentier, décédé, le président de l'université propose la candidature de R. Van Ceulebroeck, conseiller municipal d'Aulnoy (Collège des personnalités extérieures). Cette proposition est approuvée à l'unanimité (25 voix), moins un bulletin blanc.

Projet d'établissement

La plupart des volets du projet d'établissement ont déjà été approuvés, excepté celui qui concerne les IATOSS. Ont été ajoutés des chapitres sur les NTIC et sur la mise en oeuvre d'une démarche qualité appliquée au patrimoine et 3 pages concernant les enseignants-chercheurs. L'évolution des statuts de l'IAE vers celui d'un institut article 33, du statut de l'EIGIP vers celui temporaire d'un département d'Université en attendant un éventuel regroupement avec l'ISIV sous la forme d'une école sont également insérés. Enfin, la synthèse des moyens demandés est présentée p.239 : le total, près de 180 millions de F est en augmentation de 38% par rapport à l'ancien contrat.

Modifications proposées :

- dans l'introduction qui présente la politique générale, les axes de recherche en automatique, en mécanique et en électronique labellisés CNRS, ne sont pas cités dans les pôles d'excellence (R. Soenen) ; leurs champs d'application sont pourtant présentés (A. Fréville). Il est proposé d'ajouter p.6, 14ème ligne, après structuré : " dans le champ disciplinaire des sciences pour l'ingénieur automatique, électronique, mécanique." (Y. Ravalard - JC. Angué).
- supprimer le DEA analyse littéraire et histoire de la langue française dans le tableau de la p.145 (J. Vaillant).
- demander des moyens supplémentaires en postes IATOSS dans l'hypothèse d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures (M. Défossez).
- faire apparaître la répartition 1ère classe-2ème classe dans la pyramide des âges des maîtres de conférences et professeurs (F. Morel).
- mettre en évidence les conséquences sur les formations et les recherches des départs en retraite des professeurs (R. Soenen).
- augmenter le montant de la ligne gestion de la rubrique informatique (p.243, synthèse des moyens demandés) pour l'acquisition des logiciels NABUCO, APOGEE, HARPEGE.
- augmenter fortement la demande d'aide à la recherche pour les PRAG (G. Naturel).
- faire apparaître les moyens attribués dans le cadre de PRIMECA (210 KF par an).
- modifier le dernier alinéa de la p.9 : au lieu de "pallier le nombre insuffisant d'accords bilatéraux" écrire "mieux utiliser le réseau d'accords bilatéraux existants".

L'EIGIP souhaite que son statut soit en accord avec les critères imposés par la Commission du Titre d'Ingénieur et bénéficie notamment de l'autonomie de décision nécessaire pour mener à bien une véritable politique budgétaire de relations industrielles, de relations internationales etc...

Actuellement, le Directeur du Département EIGIP de l'ISTV n'a pas cette autonomie et le conseil de l'ISTV, représentatif de sa diversité (1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, filières générales, filières professionnelles) ne peut pas prendre aisément en considération les problèmes spécifiques d'une école.

La proposition est de créer dans un premier temps un département d'université EIGIP avant d'envisager un regroupement des deux structures EIGIP/ISIV en une structure unique de type article 33.

L'IAE est actuellement un département de la FDEG. La taille de la FDEG et sa diversité (droit, sciences économiques, sciences de gestion) font que son Conseil comporte peu de membres représentatifs des entreprises.

La transformation du département IAE en un institut article 33 permettrait :

- d'augmenter les liens avec les entreprises, en particulier par la présence d'un Chef d'entreprise comme Président du Conseil d'Administration,
- d'augmenter la capacité de réaction de l'IAE, en particulier en ce qui concerne la formation permanente,
- d'augmenter la lisibilité de l'IAE vis à vis de l'extérieur (sur les 27 IAE de France, seuls 2 n'ont pas un statut d'article 33).

Avec les formations dont il aura la responsabilité (MSTCF, 3 DESS, 1 DEA cohabilité, et 1 IUP qui vient de s'ouvrir), et avec le potentiel enseignant dont il disposera (2 Professeurs, 9 Maîtres de Conférences, 2 PAST et 3 PRAG), l'IAE a la taille suffisante pour être une composante de l'Université.

Le projet d'établissement présenté, avec les modifications proposées par les conseillers, est approuvé à l'unanimité.

Demandes de réhabilitation

A l'unanimité, le conseil approuve toutes les demandes de réhabilitation (plus d'une centaine) présentées par les instituts.

Nouvelles habilitations

L'Université présente une trentaine de demandes d'habilitations nouvelles (demandes de création de formations qui sont détaillées dans le compte-rendu du CEVU du 11 décembre 1997). P. Petit présente au conseil les remarques formulées lors du CEVU du 11 décembre et précise que ces demandes ont reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Au tableau qui regroupe l'offre de formations (voir en annexe), il convient :

- d'ajouter un DESS marketing inter-entreprises
- de modifier l'intitulé du DESS management de projets de construction qui devient conduite de projets de construction
- d'intégrer le DESS vibro-acoustique comme mention du DESS conception économique assistée par ordinateur.

A l'unanimité, le conseil approuve, filière par filière, les demandes d'habilitations nouvelles ; il approuve également à l'unanimité la demande de création du DESS gestion totale de la qualité (diplôme rattaché à l'université).

Evolution des statuts

Propositions de modification des statuts de l'université :

L'article 10 des statuts de l'université, alinéa 3, 5 et 8 : cette modification a pour but de distinguer les fonctions de premier vice-président et de vice-président chargé des finances. Elle permet au premier vice-président d'assurer l'intérim de la présidence, et au premier vice-président et au vice-président chargé des finances de présider le Conseil d'Administration et par conséquent d'obtenir délégation de signature.

Elle permettra également de simplifier la procédure d'élection d'un vice-président en cas de démission, de révocation ou d'empêchement définitif de l'un des vice-présidents.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les conseillers présents ou représentés.

Faculté des sciences et des métiers du sport :

L'inscription sur les listes électorales des personnels enseignants à la Faculté des Sciences et des Métiers du Sport : la modification concerne le taux applicable aux obligations de service de référence. Actuellement, les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs doivent effectuer un nombre d'heures effectives d'enseignement au moins égal au tiers des obligations de service de référence. Le taux serait porté au cinquième.

Cette modification des statuts est approuvée à l'unanimité par les conseillers présents ou représentés.

Projet de statuts de l'EIGIP (Ecole d'ingénieurs en génie informatique et productique) :

L'EIGIP (Ecole d'Ingénieurs en Génie Informatique et Productique) est aujourd'hui un département de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) et souhaite bénéficier d'une autonomie qui permettrait de mettre en oeuvre de façon plus efficace sa politique et sa spécificité d'Ecole que l'ISTV, dont elle dépend, ne peut dans sa structure actuelle, prendre en considération. De plus, cette création permet une meilleure lisibilité de l'Ecole conformément aux vœux émis par la Commission du titre d'Ingénieur et le Ministère lui-même.

Cette création n'est qu'une étape dans une évolution qui tendra, à l'échéance du contrat 1998-2001, à un regroupement de deux structures EIGIP et ISIV (Institut Supérieur Industriel de Valenciennes, Département de l'UVHC). L'étape suivante est la création d'une structure unique du type article 33.

Cette création nécessite également la modification de l'arrêté du 16 mars 1992 créant le diplôme d'Ingénieur ISTV-EIGIP.

Les statuts de l'EIGIP sont approuvés à l'unanimité par les conseillers présents ou représentés.

Projet de statuts de l'IAE : (Institut d'Administration des Entreprises)

L'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) est actuellement un département de la FDEG (Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion) souhaitant obtenir le statut d'Institut article 33. Cette évolution permettra de compter parmi les membres de son Conseil plus de représentants des entreprises entraînant l'accroissement des liens entre les deux partenaires. Elle permettra également d'améliorer sa lisibilité vis-à-vis de l'extérieur. Tout ceci correspond au souci exprimé par le réseau national des IAE.

Le projet de statuts de l'IAE est approuvé à l'unanimité.

Budget - DBM - Subventions

Budget :

H. Gaudier présente le projet de budget 1998 :

Recettes : 204.110.380 F

Dépenses : 204.110.380 F

Les subventions pour les constructions représentent 25% des recettes.

F. Morel demande qu'on lui transmette des données sur la DGF sur critères et sur les dotations sur contrat, pour l'université stricto sensu et pour l'IUT. JC. Angué précise ensuite qu'il transmettra au Ministère les motions de la FDEG, de l'ISTV et de la FLLASH qui protestent contre l'amputation de 15% de leur DGF 1998.

Par ailleurs Y. Ravalard signale la motion de l'ENSIMEV qui proteste contre la décision du Ministère de supprimer le fléchage des moyens de l'école.

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.

Décision budgétaire modificative :

A l'unanimité, le conseil approuve le projet de DBM de diminution, de rattachement et de transfert de ressources affectées.

Demandes de subventions :

A l'unanimité, le conseil approuve les subventions que l'Université versera aux associations pour un montant total de 260.000 F.

Le conseil approuve également, à l'unanimité, les subventions que les instituts attribuent à leurs associations, pour un montant total de 233.000 F.

Directeur AIP

Le conseil donne un avis favorable, à l'unanimité, (35 oui, 1 bulletin blanc) sur la candidature de Michel Dupas, docteur de 3ème cycle, ingénieur de recherche, au poste de directeur de l'Atelier inter établissement de productique du Nord/Pas-de-Calais, dirigé depuis l'origine par R. Soenen.

Banque nationale d'épreuves : convention ENSAM

Le conseil examine le projet de convention entre l'UVHC (pour l'EIGIP) et l'ENSAM, gérante d'une banque nationale d'épreuves pour la filière Physique-Technologie (PT). Cette banque doit accueillir les écoles qui souhaitent recruter sur la filière PT. L'accès à cette banque d'épreuves doit permettre à l'EIGIP d'élargir son champ de recrutement. Actuellement elle accueille près de 40% d'élèves issus des classes préparatoires.

Le conseil autorise, à l'unanimité, le président à signer le projet de convention avec l'ENSAM.

Convention avec le Cabinet Innovation 128

Pour lancer son programme de formation à la veille technologique et à l'intelligence économique en direction des PME-PMI, le CECII souhaite travailler en collaboration avec le Cabinet Innovation 128.

Le conseil autorise, à l'unanimité, le président à signer le projet de convention.

Projet Transvilles

Un extrait du procès-verbal du Syndicat intercommunal pour les transports urbains de la région de Valenciennes précise que (à propos du tracé du futur tramway) "*la desserte de l'Université du Mont-Houy prévue initialement en contournant les aires de stationnement du site universitaire, pourrait se faire au coeur du campus, ce qui permettrait une meilleure localisation des stations*".

Le Conseil d'Administration de l'Université, n'ayant pas été sollicité officiellement sur ce dossier, adopte à l'unanimité, la motion suivante :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis réuni en séance plénière ce mercredi 17 décembre 1997 :

- se réjouit de la réalisation d'un système de transport en commun en site propre reliant le campus du Mont Houy et le centre ville,

- rappelle cependant sa compétence juridique pour tout passage ou entrée sur le domaine universitaire,

- demande au Syndicat intercommunal pour les transports urbains de la région de Valenciennes et à l'Association Transvilles de faire procéder à une enquête globale sur les circulations automobiles et piétonnières sur la globalité du triangle délimité par les routes départementales 40, 288 et 958 avant toute réflexion concernant le tramway et les transports en commun sur le campus du Mont Houy.

Sécurité

M. Delhaise signale que le Préfet a demandé à la commission de sécurité d'arrondissement d'appliquer la loi le plus strictement possible. L'université vient de recevoir à trois reprises la visite de cette commission. Un avis défavorable a été rendu. D'autres visites auront lieu à partir de janvier 1998.

Enfin, M. Delhaise informe le conseil que 400 autocollants "Interdiction de fumer" et des bacs à sable destinés aux entrées des bâtiments, sont désormais disponibles.

Etaients présents - séance de 9H à 12H30

Personnalités extérieures :	MM. Chevalier, Delquignies, Richez
Collège A :	MM. Angué, Desmuliers, Frohly, Horling, Soenen, Starzenski, Thierry
Collège B :	MM. Delhaise, Desseaux, Gazalet, Grémillet, Morel, Naturel, Roger
Collège IATOSS :	Mme Cleuet, MM. Bury, Duez, Haine, Kaczmarek
Collège usagers :	Melles Flament, Gomez, MM. Decrock, Lebrun, Sergent
Membres de droit :	MM. Darras et Wiart
Membres invités :	MM. Défossez, Delebarre, Etienne, Fréville, Gaudier, Level, Loquet,, Nongaillard, Petit, Ravalard, Vaillant
Ont donné pouvoir :	M. Guillaume à M. Delquignies MM. Szymusiak et Morage à M. Chevalier MM. Legendre et Borloo à M. Richez Mme Abdallah-Pretceille et M. Mairesse à M. Soenen MM. Malvache et Massy à M. Angué Mme Levin à M. Morel Mme Blanchard à Mme Cleuet Melle Pernak à M. Decrock

Etaient présents - séance de 14H à 17H30

Personnalités extérieures :	MM. Delquignies, Richez, Roger, Vanceulebroeck
Collège A :	MM. Angué, Desmuliers, Frohly, Malvache, Soenen, Starzenski, Thierry
Collège B :	Mme Levin, MM. Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Gazalet, Grémillet, Morel, Roger
Collège IATOSS :	Mme Cleuet, MM. Bury, Haine, Kaczmarek
Collège usagers :	MM. Decrock, Lebrun, Sergent
Membres de droit :	MM. Darras, Wiart
Membres invités :	MM. Bricout, Delebarre, Etienne, Fréville, Level, Moreau, Nongaillard, Petit
Ont donné pouvoir :	MM. Guillaume et Szymusiak à M. Delquignies MM. Legendre et Borloo à M. Richez MM. Morage et Parent à M. Vanceulebroeck MM. Massy et Hörling à M. Angué Mme Abdallah-Pretceille et M. Mairesse à M. Soenen M. Del Campo à Mme Levin M. Naturel à M. Morel Mme Blanchard à Mme Cleuet M. Duez à M. Kaczmarek Melles Gomez et Pernak à M. Decrock Melle Flament à M. Sergent

Projet d'Etablissement 1998-2001

Offre de Formation

		Filières Lettres Arts Sciences Humaines	Filières Droit Economie Gestion			Filières Scientifiques et Technologiques		Filière STAPS
1er Cycle		<ul style="list-style-type: none"> - DEUST Arts et Nouvelles Technologies - DEUG Sciences Humaines mention Géographie 	- DEUG A.E.S.				<ul style="list-style-type: none"> - DUT Science et Génie des Matériaux (M) - DUT TC Spécialité Industrie Agro Alimentaire (C) 	
2ème Cycle	Licence	<ul style="list-style-type: none"> - Arts Plastiques - Lettres Classiques - Lettres modernes : mention Documentation - Histoire: mention Documentation - Anglais : mention Documentation 	- A.E.S.			<ul style="list-style-type: none"> - MASS - Physique et Application 	I.U.P. Analyse et maîtrise de la qualité des produits alimentaires(C)	
	Maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> - Arts Plastiques - LLCE Espagnol - CAPES Arts Plastiques - Lettres Classiques 	<ul style="list-style-type: none"> - A.E.S. - Droit : mention Droit Privé 	- M.A.P.		<ul style="list-style-type: none"> - MASS - Physique et Applications - Mathématiques : mention Ingénierie Mathématiques 		- CAPES EPS
3ème Cycle	DESS		<ul style="list-style-type: none"> - Droit et Fiscalité de l'immobilier - Analyse et Prévision de la Conjoncture Régionale 		<ul style="list-style-type: none"> - Management de l'innovation - Gestion du patrimoine - Marketing Inter-Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de projet de construction - Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information - Mise en forme des matériaux - Optronique et image - Elaboration et caractérisation des matériaux inorganiques de haute technologie (M) - Conduite de Projets en Ingénierie 		
	DEA	<ul style="list-style-type: none"> - Anglais - Espagnol - FLE 		- DRT		<ul style="list-style-type: none"> - DESS Qualité - Informatique 		